

# Terraformation

## Le dispositif d'Analyse des Pratiques Professionnelles

### L'Analyse des Pratiques Professionnelles

L'Analyse des Pratiques Professionnelles (APP) est un espace collectif de réflexion sur l'action professionnelle.

Elle permet aux professionnels de prendre du recul sur les situations rencontrées dans leur pratique et d'en analyser les différents enjeux :

- Relationnels
- Institutionnels
- Organisationnels
- Éthiques.

L'objectif de l'APP n'est pas d'apporter immédiatement une solution, mais de comprendre ce qui se joue dans les situations professionnelles afin d'ajuster les pratiques.

### Les objectifs du dispositif

L'APP vise à :

- Développer la capacité d'analyse des professionnels
- Soutenir la posture réflexive dans l'action
- Mieux comprendre les situations complexes
- Favoriser l'intelligence collective
- Renforcer la professionnalité des équipes.

### Les principes fondamentaux

Le dispositif repose sur plusieurs règles essentielles.

— Confidentialité

Les situations évoquées dans le groupe restent dans le groupe.

— Non-jugement

L'analyse porte sur les pratiques professionnelles et non sur les personnes.

— Co-construction de l'analyse

La réflexion s'appuie sur l'expérience et les apports de chacun.

— Centrage sur les situations de travail

Le groupe travaille à partir de situations vécues par les professionnels.

— Posture réflexive

L'objectif est de comprendre les mécanismes à l'œuvre afin d'ajuster les pratiques.

## La spécificité de l'APP

L'Analyse des Pratiques Professionnelles se situe à l'articulation de plusieurs dimensions :

- Les situations professionnelles rencontrées
- La posture des professionnels
- Les interactions relationnelles
- Le cadre institutionnel.

Elle permet un cheminement progressif :

*Réaction → Compréhension → Ajustement des pratiques*

## Espaces professionnels proches de l'APP

Dans les institutions sociales et médico-sociales, plusieurs espaces d'échange peuvent exister.

Espace	Finalité
Analyse de situation	Comprendre une situation concernant une personne accompagnée
Espace d'expression professionnelle	Partager le vécu du travail
Temps de coordination	Organiser le fonctionnement du service
Temps thématique	Apporter des connaissances ou des informations
Représentation des professionnels	Défendre les conditions de travail

Ces espaces participent au fonctionnement institutionnel mais ne poursuivent pas les mêmes objectifs que l'APP.

## Démarches pouvant modifier le sens de l'APP

Certaines démarches peuvent modifier le sens de l'APP si elles prennent trop de place dans les séances.

Démarche	Objectif
Régulation ou médiation d'équipe	Restaurer la communication entre professionnels
Supervision de la relation professionnelle	Explorer les résonances personnelles dans la relation d'aide
Appui méthodologique	Transmettre des méthodes ou des outils professionnels
Diagnostic organisationnel	Analyser le fonctionnement institutionnel

## Positionnement spécifique de l'APP

L'APP se distingue par plusieurs caractéristiques :

- Elle part d'une situation de travail vécue par un professionnel
- Elle vise l'analyse collective de l'action
- Elle développe la posture réflexive
- Elle ne cherche pas immédiatement une solution opérationnelle.

## Processus typique :

Situation vécue

→ analyse collective

→ compréhension

→ ajustement des pratiques



## Formulation de la problématique

Un temps spécifique est consacré à la formulation précise de la problématique apportée par le professionnel. À travers un jeu de questions-réponses et de reformulations, l'intervenant accompagne l'exposant pour clarifier et cibler sa demande. Une fois validée par celui-ci, cette formulation constitue le point de départ du travail collectif.

## Repère simple pour le groupe

Une question peut servir de guide pendant les séances :

« Sommes-nous en train d'analyser une pratique professionnelle ou sommes-nous en train de traiter un autre sujet ? »

Si la discussion porte principalement sur :

- L'organisation du service → coordination
- Les tensions entre collègues → régulation
- La relation avec un usager → analyse de situation
- Les ressentis personnels → supervision

alors nous sortons du cadre strict de l'APP.

## Le cadre du dispositif

Les modalités du dispositif sont définies en amont avec l'institution.

En général :

- Groupes de 6 à 10 professionnels
- Séances de 1h30 à 2 heures
- Fréquence mensuelle ou bimestrielle
- Travail à partir de situations apportées par les participants ou d'un thème de travail faisant écho à des situations professionnelles.

La participation implique l'engagement des professionnels dans une démarche réflexive et respectueuse du cadre du groupe.

## Le rôle de l'intervenant

L'intervenant est garant du cadre et du bon déroulement du dispositif. À ce titre, il :

- Facilite la réflexion collective du groupe ;
- Soutient la posture d'analyse et de prise de recul des professionnels ;
- Régule les échanges afin de favoriser une expression respectueuse et constructive ;
- Veille au respect des règles de fonctionnement du groupe et du cadre de l'APP ;
- Peut informer la direction de l'établissement en cas de situation grave ou de manquement susceptible de compromettre la sécurité des personnes ou la qualité de l'accompagnement.

L'intervenant n'exerce aucune fonction hiérarchique et ne se substitue pas à l'encadrement de l'institution.

---

*« Terraformation accompagne les équipes du secteur social et médico-social dans la complexité du travail réel, en développant leurs pratiques professionnelles à travers l'analyse des pratiques, le coaching et l'accompagnement des organisation ».*

---

## Terraformation

*« L'humain comme moteur, le collectif comme levier »*